Comment s'organise la CRSA ?

« La CRSA doit permettre de sortir de l'entre soi, de réfléchir sur les liens entre préoccupations des usagers, objectifs de santé et planification d'une offre territoriale »
Mireille Carpentier, directrice régionale, Association Addiction France

COLLÈGE 1
Collectivités territoriales
Communes, Regroupements de communes, Départements, Région

COLLÈGE 2
Usagers des services de santé et médico-sociaux
Représentants des associations d'usagers agréées, de retraités et de personnes handicapées

COLLÈGE 3
Conférences de territoire
Instances de démocratie en santé locales, les Conseils territoriaux de santé (CTS)

COLLÈGE 4
Partenaires sociaux
Syndicats et organisations patronales dans les domaines économiques qui ont un rôle important dans la région

COLLÈGE 5
Acteurs de la cohésion et de la protection sociale
Associations qui luttent contre la précarité ; ainsi que les représentants des instances de santé professionnelle et retraite, des caisses de sécurité sociale et de la mutualité française

COLLÈGE 6
Acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé
Représentants des instances de santé dans l'éducation et le travail, de la protection maternelle et infantile et les représentants des associations travaillant dans la recherche, la prévention et la promotion de la santé et des associations de protection de l'environnement

COLLÈGE 7
Offreurs des services de santé
Représentants des établissements publics et privés de santé, médico-sociaux, ainsi que les regroupements professionnels du secteur de la santé
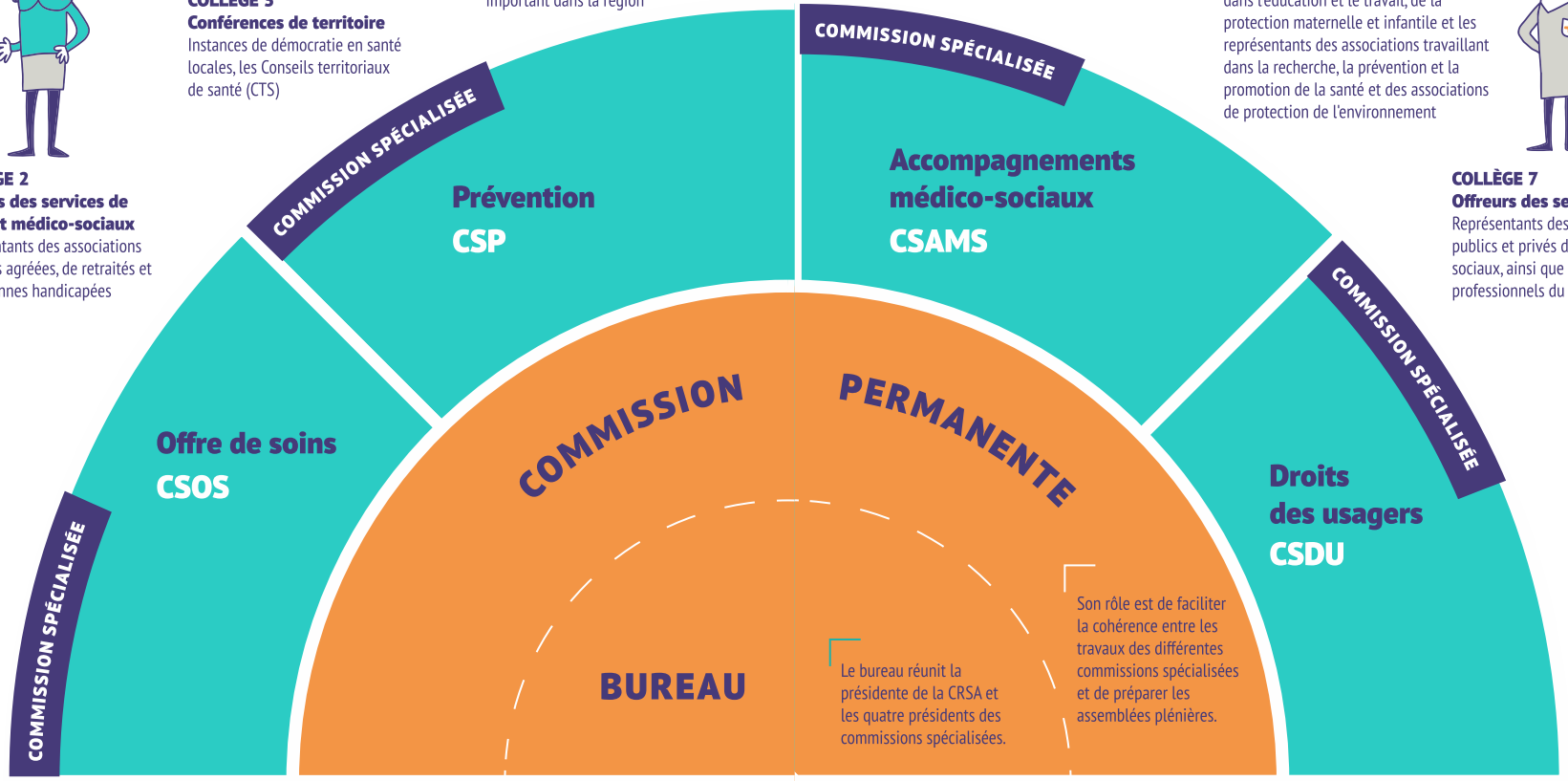
COLLÈGE 8
Personnalités qualifiées
Personnalités de la région reconnues dans le domaine de la santé